



ATHLETIC CLUB DE LA CHALOUE

154, rue Alexandre Bègue

97416 Chaloupe Saint Leu

Secrétariat : 0262 54 73 45

Direction : 0262 54 87 71

Email: association.adh@wanadoo.fr

LEU TRAIL DE LA CHALOUE 15 JUILLET 2018

Descriptif de la course (22km800)

L'Athlétique Club de la Chaloupe organise le Dimanche 15 Juillet 2018 « Leu Trail de la Chaloupe ». Cette épreuve est ouverte aux femmes et aux hommes des catégories : JUNIOR, ESPOIRES, SENIORS et MASTER licenciés FFA ou non.

Il s'agit d'un parcours en boucle de 22,800 Kilomètres ayant comme point de départ la Rue Christian Rivière et d'arrivée l'école Chaloupe Centre.

- Départ à 7h00 au dessus du terrain de football de La Chaloupe à l'altitude 800m (Ruelle Christian RIVIERE).
- Les coureurs empruntent la rue du stade jusqu'au rond point de la RD3, puis en face le chemin Vaudeville jusqu'à l'altitude 1 000m pour rejoindre et descendre le chemin de la poste. Ils traversent la RD3 pour emprunter le chemin des Agapanthes, puis la rue du Gymnase.
- Direction cité Alex HOARAU, à droite prendre un chemin de canne pour arriver à la RD13 en longeant la ravine Bancoule.
- Traversée de la RD13 altitude 487m pour prendre à droite le chemin bitumé qui traverse la cité « Bambous » et débouchant sur le chemin Surprise altitude 410 m pour prendre en face le sentier qui mène au chemin de l'eau altitude 265m.
- A partir du chemin de l'eau prendre le sentier du mène au sentier « Pavé » (sentier Saint-Exupéry) pour arriver à la Ravine Saint-Leu altitude 5m.
- De la Ravine au Rond point (sortie Nord) ensuite longer la RN1 jusqu'à la Ravine des Colimaçons, prendre le sentier Cayenne pour monter jusqu'à « Bras Mouton » en prenant le chemin des roses pour traverser la RD13 altitude 530m.
- Prendre le sentier « Bras Mouton » devenu plus haut sentier des Mûriers pour arriver sur la RD3 altitude 850m.
- Direction le chemin des Amarilys – Les pâturages, le chemin de terre – chemin Vaudeville – chemin de la Poste, traversée de la RD3 – Chemin des Agapanthes pour arriver à l'école Chaloupe Centre.

Dénivelé positif : 1 195m

Les trois premiers de chaque catégories (hommes – femmes) seront récompensées.
En 2018, il s'agira de la 7^{ème} édition.

Le Président,

Roger-Luc PICARD